



AQDR

Laval-Laurentides

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE Tenue le 31 mai 2016, salle 209, Place des aînés 435, boulevard Curé-Labelle, Laval

Présences

40 membres en règle

Membres du CA : Anne Falcimaigne, Florent Philibert, Pierre Lynch, Gérard Soulières, Louise Duquette, Michel Morel

1. Ouverture de l'assemblée

Pierre Lynch ouvre l'assemblée à 14h00. Il souhaite la bienvenue aux membres présents, et résume le déroulement de la réunion.

A leur arrivée, les participants ont reçu tous les documents nécessaires pour l'assemblée. Ces documents étaient également disponibles sur notre site internet depuis plusieurs semaines.

Richard Allaire, organisateur communautaire au CISSS de Laval, agit comme président d'assemblée et Brigitte Tremblay assume le rôle de secrétaire.

1450, boul. Pie X, bureau 202, Laval (Québec) H7V 3C1
Téléphone : 450 978-0807 Télécopieur : 450 978-9808
aqdr@aqdr.org – www.aqdr.org

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2016

2. Lecture de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour

Richard Allaire présente l'avis de convocation : il a été envoyé par courriel aux membres branchés, publié dans le bulletin *L'AQDRLL Info*, ainsi que dans la revue *Profil* de la Place des aînés de Laval et il est paru dans plusieurs hebdomadaires régionaux de Laval et des Laurentides. Également, des affiches ont été produites et posées dans les centres communautaires.

Richard Allaire fait la lecture de l'ordre du jour proposé.

On demande pourquoi une assemblée spéciale n'a pas été convoquée puisqu'il y a une modification aux règlements généraux. Richard Allaire explique que ce n'est pas nécessaire : selon la procédure, le conseil d'administration modifie le règlement et, lors de l'assemblée générale annuelle, les membres ont le pouvoir de l'approuver ou de la rejeter. La réponse satisfait les membres.

Résolution 2016.05.31. 1

Il est proposé par Gérard Soulières, appuyé par Lise Bastien, d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mai 2015

Tous les membres ont reçu une copie du procès-verbal. Richard Allaire propose une lecture silencieuse du procès-verbal.

Résolution 2016.5.31.2

Il est proposé par Jean-Jacques Bérard, appuyé par Louise Duquette, d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale du 26 mai 2015.

Adopté à l'unanimité

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2016

4. **Modification aux règlements généraux**

Le conseil d'administration a modifié un règlement lors de son conseil d'administration du 15 juin 2015. Pierre Lynch explique que cette modification a été faite car, lorsque nous n'atteignons pas onze membres dans le conseil d'administration, cela peut occasionner des problèmes de quorum.

Ancien règlement

11.10. Le quorum du conseil d'administration est de six (6).

Nouveau règlement

11.10. Le quorum du conseil d'administration est de 50% du nombre d'administrateurs élus (ou arrondi au nombre inférieur en cas de fraction).

Résolution 2016.5.31.3

Il est proposé par Lyse Bastien, appuyée par Michel Morel, d'adopter la modification aux règlements généraux.

Adopté à l'unanimité

5. **Rapport d'activités 2015-2016 et ratification des actes du conseil d'administration.**

Pierre Lynch résume les principales réalisations de l'année 2015-2016 et demande aussi de ratifier les actes du conseil d'administration.

Il note en particulier les efforts faits pour augmenter nos revenus en déposant plusieurs projets qui n'ont malheureusement pas été retenus. Il souligne aussi notre manque constant de bénévoles et le climat d'austérité engendré par les coupures dans les services.

Résolution 2016.5.31.4

Il est proposé par Jean-Jacques Moreau, appuyé par Michel Morel, d'accepter le rapport d'activités et de ratifier les actes du conseil d'administration pour l'année 2015-2016.

Adopté à l'unanimité

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2016

6. États financiers 2015-2016

Lorraine Taillefer de la firme Lussier-Séguin a procédé à l'examen de mission de l'AQDR Laval-Laurentides au 31 mars 2016. Elle présente donc les états financiers.

On demande pourquoi il y a une baisse de revenus au poste des cotisations des membres. Pierre Lynch répond que la provision pour cotisations payées d'avance a été calculée à 20 \$ pour tous même si certaines de ces cotisations avaient été payées 15 \$, ce qui a donc réduit les revenus d'adhésion de l'année en cours et augmenté le montant des adhésions payées d'avance.

On s'interroge sur l'augmentation des frais de bureau. Nous avons dû remplacer des équipements qui ne fonctionnaient plus, soit un ordinateur pour la coordonnatrice et d'un nouveau réfrigérateur pour le bureau.

On demande également la raison de l'augmentation des frais d'activités. Habituellement, on utilise les sommes reçues des députés provinciaux pour le Support à l'action bénévole pour subventionner le dîner de Noël des membres. Cette année les sommes reçues dans le cadre de ce programme étaient moins importantes que dans le passé, suite à la mise en place des mesures d'austérité du gouvernement provincial. Nous n'avons pas voulu modifier le prix des repas et avons décidé d'absorber la différence.

On demande s'il ne serait pas possible de refléter dans nos états financiers la contribution de la Ville de Laval (bureau sans frais de location, électricité, etc). Malheureusement, les principes comptables ne nous le permettent pas. Cependant Pierre Lynch souligne la grande ouverture de la Ville depuis l'arrivée de la nouvelle équipe et la volonté d'accompagner les organismes communautaires.

Pierre Lynch profite de l'occasion pour remercier Michel Lamoureux qui chaque année nous apporte une grande aide dans la préparation de nos états financiers, ainsi qu'un autre bénévole présent, Michel Frenette, qui anime les ateliers *Serez-vous le prochain poisson ?* depuis plusieurs années.

Résolution 2016.5.31.5

Il est proposé par Michel Lamoureux, appuyé par Jean-Jacques Moreau, d'accepter les états financiers au 31 mars 2016 tels que présentés.

Adopté à l'unanimité

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2016

7. Prévisions budgétaires 2016-2017

Les prévisions budgétaires sont déposées.

Pierre Lynch explique les projets à venir et les dépenses et revenus prévus.

8. Nomination d'un vérificateur pour 2016-2018

Le CA propose de nommer la firme comptable Lussier Seguin pour 2 ans.

Résolution 2016.05.31.6

Il est proposé par Michel Frenette, appuyé par Roger Goulet, de nommer la firme Lussier Séguin comme vérificateur pour 2016-2018.

Adopté à l'unanimité

9. Orientations 2016-2017

Les orientations sont déposées et présentées par Pierre Lynch à la satisfaction des membres présents.

On demande si au niveau de l'orientation 2 : *Faire connaître davantage L'AQDR Laval-Laurentides, sa mission et ses réalisations*, un effort particulier ne devrait pas être fait auprès de la clientèle allophone/immigrante. Pierre Lynch souligne que rejoindre cette clientèle est difficile, mais nous faisons partie du Comité interculturel de l'AQDR nationale qui se penche sur la question. Richard Allaire abonde dans le même sens. Nous ferons cependant des efforts accrus en travaillant notamment avec d'autres organismes communautaires.

10. Nomination du président et secrétaire d'élection

Le nombre de postes à combler étant égal aux candidatures reçues, il n'y a pas lieu de nommer un président et un secrétaire d'élection.

11. Dépôt des mises en nomination et élections

Richard Allaire indique qu'il y a 6 postes à combler pour des mandats de deux ans.

Six mises en candidatures ont été déposées dans les délais requis. Il s'agit de celles de : Louise Duquette, Florent Philibert, Pierre Louergli (absent), Anne Falcimaigne, Tamara Peters et Jean-Jacques Moreau.

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2016

Les candidats font une brève présentation de leur candidature à l'assemblée.

Richard Allaire déclare les candidats élus.

12. Présentation du nouveau conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration se retirent quelques instants afin d'élire les officiers. Le conseil d'administration 2016-2017 est le suivant :

Président : Pierre Lynch
1^{er} vice-président : Lucien Doucet
2^{ème} vice-président : Louise Duquette
Trésorier : Pierre Louergli
Secrétaire : Anne Falcimaigne
Administrateurs : Robert Dion
Jean-Jacques Moreau
Michel Morel
Tamara Peters
Florent Philibert
Gérard Soulières

13. Questions de l'assemblée

Il n'y a pas de question.

14. Clôture de l'assemblée

La levée de l'assemblée, proposée par Florent Philibert, appuyé par Michel Morel, à 16 h 00.



Anne Falcimaigne, Secrétaire